

missaire, ce qui m'a donné entière satisfaction. Je savais que, si l'on nommait un autre commissaire, on obtiendrait des témoignages convenables et que le maître de poste, fût-il coupable d'ingérence politique, en souffrirait les conséquences. A la suite du télégramme que je viens de lire et de mon entrevue avec le ministre des Postes, le sous-ministre des Postes télégraphiait, le 30 juillet, à M. George Wilson :

Veillez suspendre toute action dans l'enquête sur E. J. Symons, maître de poste à Jansen. Télégraphiez votre réponse.

Le commissaire a suivi les instructions données dans cette dépêche, il va sans dire, et télégraphié qu'il ne procéderait pas à l'enquête. A la suite de quoi, E. S. Wilson a écrit au ministre des Postes, le 31 juillet, pour dire, en partie :

Je vous écris maintenant pour vous demander de nommer un autre commissaire enquêteur. Il est malheureux que votre ministère, au lieu d'accorder son aide à mes amis de Jansen, semble avoir tout fait pour retarder les choses, sans doute à cause d'occupations nombreuses ou pour un autre motif sérieux...

Quand vous nommerez un autre commissaire, je vous prie de lui donner instructions de causer avec moi de la date, afin que je puisse m'entendre avec M. Bates et les autres plaignants de Jansen.

Le candidat conservateur défait acceptait donc la décision du ministre des Postes de confier l'enquête à un autre commissaire. Voici la réponse du ministre des Postes à cette lettre, portant la date du 7 août :

J'ai reçu avec plaisir les explications complètes sur l'enquête relative aux accusations d'ingérence politique lancées contre le maître de poste de Jansen, car je ne pouvais comprendre le télégramme que nous avons reçu du maître de poste pour nous demander de confier l'enquête à un autre commissaire.

Je note, ici, que le ministre devait le comprendre, puisque je lui en avais parlé. La lettre ajoute :

Votre lettre du 31 juillet, cependant, explique la situation et à moins que vous ne desiriez tout particulièrement qu'un autre commissaire tienne cette enquête, je suis bien prêt à donner l'ordre que votre frère s'occupe de la cause.

Après que le candidat conservateur défait eut accepté la décision du ministre des Postes d'employer un autre commissaire, il semble que l'honorable monsieur a changé d'avis moins que le candidat défait ne désirât tout particulièrement un autre commissaire, il verrait à ce que le frère du candidat battu soit chargé de l'enquête. Plus loin, le ministre des Postes dit :

On ne s'oppose pas à ce que vous rendiez témoignage, ou à ce que votre frère soit commissaire à l'enquête où vous devez rendre témoignage.

Je désire maintenant attirer l'attention du comité sur un télégramme reçu de monsieur Wilson :

Au sujet du bureau de poste de Jansen. Votre lettre du 7 août prie le commissaire George Wilson, Kinistino, de poursuivre l'enquête. Lettre suit.

Donc, après que le ministre des Postes eut, d'une façon, suggéré que peut-être il valait mieux que son frère conduisît l'enquête, monsieur Wilson s'occupa de la cause. Lorsque j'appris ces faits, malgré la promesse que m'avait faite le ministre des Postes, j'envoyai le télégramme suivant à l'honorable ministre, en date du 27 août :

Vous m'aviez promis durant la session que le commissaire George Wilson ne présiderait pas l'enquête contre le maître de poste de Jansen. Il me dit maintenant qu'il a l'intention de tenir l'enquête le 3 septembre. Je proteste vigoureusement contre le choix du frère de l'accusé comme commissaire et j'espère que vous reviendrez sur votre décision. Veuillez me télégraphier.

Je n'ai pas reçu de télégramme en réponse, mais quelque temps plus tard, j'ai reçu la lettre suivante de A. Lalonde, secrétaire de l'exécutif :

En conclusion, cependant, le ministre des Postes me prie de vous assurer que vu les fortes représentations que vous avez faites contre le commissaire, il s'occupera personnellement de l'étude du rapport.

Cette lettre est datée du 1^{er} septembre 1931. Naturellement, j'ai appris avec plaisir que le ministre des Postes étudierait personnellement les témoignages et, le 5 septembre, je lui adressais la lettre suivante :

Ma protestation contre le choix du frère du candidat battu comme commissaire chargé de faire enquête sur les accusations d'ingérence politique portées contre son propre frère, ne reflétait aucune animosité personnelle, car je n'ai pas même le plaisir de connaître ce commissaire; je protestais simplement contre une telle pratique. Nous savons qu'en certaines circonstances, un homme peut parfois être impartial tout en essayant d'être juste.

L'enquête fut tenue, et le commissaire envoya le rapport suivant :

D'après les témoignages entendus, je constate :

1. Que le maître de poste a tenté, durant la campagne électorale de 1926, dans une conversation avec le candidat conservateur pour la division de Humboldt, dans laquelle Jansen est situé, de décourager le candidat. De plus, durant la même campagne électorale, le maître de poste a présenté le candidat libéral de la division de Humboldt à un électeur, et ce candidat libéral a ensuite parlé en faveur de son parti. Ses remarques furent faites en présence du maître de poste.

Comme résultat, le maître de poste fit au candidat conservateur durant la campagne, certaines remarques qui étaient de nature à le discréditer en temps d'élection. J'ignore si